



Individus et sociabilités

Résumé

Depuis plusieurs années, les doctorant·es de TEMOS, soutenu·es par le laboratoire, ont pris l'initiative d'organiser une journée d'étude à destination de leurs pairs. Cette journée, pensée comme un moment convivial, de rencontre et d'échanges, est le moyen de créer du lien entre les doctorant·es des trois sites de TEMOS et d'offrir un espace où chacun·e peut venir communiquer sur ses objets de recherche en toute bienveillance. Après l'édition de 2022, au Mans, sur la manière de faire parler les sources et celle de 2023, à Angers, sur l'imprévu dans la recherche, nous avons le plaisir de vous annoncer la tenue d'une nouvelle édition, **le 13 juin 2024, à l'Université Bretagne Sud, à Lorient**, intitulée « **Individus et sociabilités** ».

Définitions

Il existe, selon Kant, un antagonisme « très manifeste dans la nature humaine », qu'il nomme « l'insociable sociabilité des hommes, c'est-à-dire leur penchant à entrer en société, lié toutefois à une opposition générale qui menace sans cesse de dissoudre cette société. [...] L'homme a une inclination à s'associer [...]. Mais il a aussi un grand penchant à se séparer¹ [...] ».

Véritable terme pluridisciplinaire issu de la pensée philosophique du siècle des Lumières², la sociabilité se définit chez Rousseau ou encore Hobbes comme la « capacité des humains à vivre ensemble de façon pacifique, à aimer se retrouver et converser³ ». Le terme fait son entrée officielle dans la langue française en 1798, au sens d'« aptitude à vivre en société⁴ ». Mais notons que l'emploi de ce terme est attesté antérieurement et que, dès la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1694, le terme « sociable » désigne déjà un individu « naturellement porté à vivre en société », « une personne qui est d'un commerce agréable, qui se plaît en compagnie des autres⁵ ». Ainsi, au XVIII^e siècle, la sociabilité, comprise comme « ensemble de codes et de pratiques étroitement corrélés à un

¹ KANT Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784), trad. J.-M MUGIONI, Paris, Bordas, 1999, p. 13-15.

² GONZÁLEZ BERNALDO DE QUIRÓS Pilar, « Sociabilité urbaine », *Hypothèses*, n°12, 2009, p. 295-303.

³ RENOU Gildas, « Sociabilité(s) » in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 502-510.

⁴ « Sociabilité », *Dictionnaire de l'Académie française*, 1798, consulté en ligne le 08/02/2024.

⁵ « Sociable », *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, consulté en ligne le 08/02/2024.

contexte social et politique et permettant à l'individu de vivre en société⁶ », variable d'une nation à l'autre, devient-elle une valeur. Elle s'incarne dans des espaces, comme le salon, en France, pour les élites, ou le *coffee-house*, en Angleterre, pour les classes moyennes. Elle fait également l'objet de réutilisations politiques pour justifier ou, au contraire, discréditer l'argument hobbesien de la nécessité d'un gouvernement fort « pour réguler les passions asociales⁷ », en arguant du caractère naturellement sociable ou non de l'homme.

C'est dans les années 1970 que le concept de « sociabilité » est introduit comme catégorie reconnue dans les sciences sociales, notamment sous l'impulsion d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Maurice Agulhon⁸. Dans les études historiques, la sociabilité vient alors renvoyer à l'analyse de l'aptitude à vivre ensemble. Elle est vue comme un révélateur des transformations sociales et des mentalités d'une période donnée⁹. Dans les années suivantes, le concept est défini en sociologie comme « l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres compte tenu de la forme que prennent ces relations¹⁰ ». Il ne s'agit pas d'étudier la sociabilité comme qualité intrinsèque d'un individu - jugé sociable ou non - mais « de montrer que les relations qu'un individu entretient avec autrui varient, en grande partie, selon des facteurs sociaux, économiques ou démographiques¹¹ ». L'étude des sociabilités et des réseaux se concentre ainsi sur leur forme, leur contenu et leur fonctionnalité.

Afin que chaque doctorant·e de TEMOS puisse s'identifier à cette journée et proposer une communication et ce, quelles que soient l'année de thèse, la période ou les thématiques étudiées, le choix a été fait de proposer un argumentaire reprenant les axes structurants du laboratoire.

Axe 1 : Entre affirmation de soi et fabrique sociale des individus

L'axe 1 (*Enfance, genre et traces de soi : individualités et subjectivités en mouvements*) est marqué par l'intérêt particulier accordé à la construction de l'individu et du sujet, à travers deux prismes principaux, l'âge et le genre, en portant une attention particulière aux archives personnelles, « espace intermédiaire entre la société et l'individu, propice à son affirmation et à sa fabrique sociale ».

Les communications pourront ainsi s'intéresser aux stratégies d'articulation entre l'individu et des groupes définis par des caractéristiques communes (âge, genre, origine

⁶ PAGE-JONES Kimberley et SAVA Adnana, « La sociabilité, un penchant naturel ? », *Le Blog de Gallica*, 2020, consulté le 08/02/2024 : <https://gallica.bnf.fr/blog/05102020/la-sociabilite-un-penchant-naturel>

⁷ *Idem*.

⁸ AGULHON Maurice, *Pénitents et Francs-Maçons de l'ancienne Provence. Essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984 [1^{ère} édition 1966].

⁹ LEUWERS Hervé, « Pratiques, réseaux et espaces de sociabilité au temps de la Révolution française » dans *La Révolution à l'œuvre : Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, PUR, 2005, p.41-55.

¹⁰ FORSE Michel, cité dans RIVIERE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, n°123, 2004, p. 210.

¹¹ FORSE Michel, « La sociabilité », dans *Economie et statistique*, n°132, avril 1981, p. 39.

sociale, etc.), afin d'étudier comment le positionnement face à ces groupes peut constituer un moyen d'affirmer sa singularité et/ou de revendiquer une appartenance à un collectif.

L'étude pourra se concentrer sur une forme de sociabilité en particulier, que ce soient les sociabilités familiales, fraternelles, amicales, féminines, masculines, juvéniles, religieuses, régionales, ou autres, ainsi que sur le caractère volontaire ou forcé de ces sociabilités, sur leur caractère licite ou illicite, etc. Cela peut également conduire à une interrogation autour de la valeur même accordée à la « sociabilité », dans une société donnée, ou, au contraire, autour de la valorisation ou critique d'un mode de vie solitaire voire marginal.

Axe 2 : Individus, sociabilités et savoirs

Les savoirs dans toutes leurs dimensions (construction, conservation, renouvellement, mise en pratique), et plus particulièrement les savoirs issus des ressources biologiques, constituent le corps de l'axe 2 du laboratoire (*Ressources biologiques et construction des savoirs : circulations et usages*).

À cet effet, de manière large, les communications pourront s'interroger sur le rôle joué par l'ensemble des sociabilités dans la construction, la conservation, le renouvellement et/ou la mise en pratique des savoirs. Quels effets d'émulation ou d'entrave ces sociabilités produisent-elles ? Comment de telles sociabilités participent-elles à la diffusion des savoirs ? Pourront également être questionnés des exemples d'obstacles à la diffusion des savoirs par ces sociabilités, rejoignant en ceci, notamment, les concepts de pouvoir et de domination. Existe-t-il des canaux de diffusion préférentiels aux savoirs ? Des canaux originaux ?

Par ailleurs, la construction individuelle ainsi que la construction collective des savoirs pourront aussi être abordées. De même qu'il sera possible de s'interroger sur le poids de l'individu au sein du groupe mais aussi face au groupe. Lobbies, lobbying, contre-lobbying, associations de patients, syndicats, lanceurs et lanceuses d'alerte, etc., sont autant d'angles d'attaque possibles. Il s'agira de comprendre les enjeux inhérents à la possession, la construction, la diffusion, etc., des savoirs. Le concept d'agnotologie, forgé par R. Proctor¹², peut aider à l'appréhension des enjeux sociétaux derrière la construction et/ou la circulation de tels savoirs.

De façon plus originale, les communications pourront se pencher sur les effets des savoirs sur les sociabilités d'un individu. Quels rapprochements entre les individus, la construction et/ou circulation des savoirs peuvent-elles effectuer ? Au contraire, y a-t-il des savoirs qui dérangent, émaillent les relations entre les individus ? Il s'agira ici de s'intéresser aux effets socialisants – ou non – des savoirs.

¹² PROCTOR Robert et SCHIEBINGER Londa, *The Making and Unmaking of ignorance*, Stanford University press, 2008.

Axe 3 : La communauté : socle de la sociabilité entre individus ?

L'axe 3 (*Communautés et pluralité : autorités, violences et coexistences*) met d'emblée la/les communauté·s au centre de ses objets de recherche : « Croisant plusieurs champs, les recherches portent sur les formes d'articulations possibles entre l'intérêt collectif et l'existence d'une diversité inhérente à tout groupe, au sein d'une communauté d'appartenance ou entre communautés – politique, religieuse, économique, culturelle. » Il s'agit, dans cet axe, en partant de la définition donnée par Claude Jacquier, dans la revue *Vie sociale*¹³, de penser la communauté dans sa pluralité, c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des conditions sociales, politiques, religieuses, économiques ou culturelles qui façonnent les individus.

Les communications pourront également s'intéresser aux figures d'autorité dont le rôle est de maintenir une certaine cohésion au sein de la communauté et de questionner les moyens mis en œuvre pour favoriser cette cohésion/harmonie, par exemple par la construction de valeurs, de croyances, d'identités communes. Ici, il s'agira donc davantage de considérer ce qui permet à des individus aux identités parfois très diversifiées, de faire communauté, de faire société. Ce dernier aspect peut également donner lieu – lorsque la cohésion n'est pas assurée –, à des tensions, des crises, des conflits soit à l'intérieur d'une même communauté, soit entre plusieurs communautés. L'étude des formes et usages de la violence, intra ou intercommunautaire, sera donc privilégiée. Par ailleurs, les communications pourront s'intéresser à des notions au cœur de cette recherche de cohésion au sein de la communauté telles que la « tolérance », la « laïcité », ou encore la « diversité » des identités individuelles.

Modalités de soumission

Les propositions de communication ne devront pas dépasser 500 mots et devront être accompagnées d'une courte biographie. Veuillez nous retourner les propositions de communication **avant le 2 avril 2024** à Anne-Flore Thibaut (anneflore.thibaut@univ-angers.fr) et Mathis Lorenzo (mathis.lorenzo.etu@univ-lemans.fr) avec pour objet de mail "JE TEMOS 2024 - NOM Prénom". Un retour sera effectué courant avril après évaluation des propositions.

Conditions d'organisation

Le transport jusqu'à Lorient sera pris en charge par et depuis le site d'inscription en thèse. Le déjeuner sera également pris en charge.

¹³ « Au sens étymologique, la communauté est donc un groupe de personnes (*cum*) qui jouissent de manière indivise d'un patrimoine, un bien, une ressource, ou bien au contraire une obligation, une dette (*munus*). [...] Dans les groupements humains, l'intention, la croyance, les ressources, les besoins ou les risques sont des conditions qui pèsent sur l'identité des individus et sur leur cohésion. Aujourd'hui, l'usage du mot communauté évoque souvent des collectivités historiques ou culturelles et renvoie aux notions de minorités ou de communautarisme. », JACQUIER Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », dans *Vie sociale*, n° 2, 2011, p. 6.

Comité d'organisation

- Amandine Dandel, histoire contemporaine, Le Mans
- Valentin Hamard, histoire ancienne, Angers
- Denis Le Guen, histoire moderne, Angers
- Mathis Lorenzo, histoire contemporaine, Le Mans
- Julie Souchay, histoire moderne, Angers
- Anne-Flore Thibaut, histoire moderne & contemporaine, Angers
- Françoise Thomas, histoire médiévale, Lorient
- Cécilia Vaucher-Trupcevic, histoire moderne, Lorient